



SOCIÉTÉ ROYALE
FORESTIÈRE DE BELGIQUE



FORMATION D'INITIATION

L'éclaircie feuillue

Initiation à la technique et aux bonnes pratiques de marquage.

Le mardi
17 avril 2018
de 9h00 à 12h30

À Gesves
(Province de Namur)

Le lieu de rendez-vous sera
précisé dans la lettre de
confirmation

OBJECTIFS

La coupe d'éclaircie est indispensable dans un peuplement forestier. Elle permet de produire du bois de qualité en favorisant les individus les mieux conformés afin d'assurer la pérennité du peuplement. Cette opération doit être réalisée à temps, sans quoi la qualité des arbres sera altérée et difficilement rattrapable.

Par une approche pédagogique de terrain, cette demi-journée de formation vous donnera les bases pour marquer une éclaircie en réalisant le choix des individus sur une parcelle.

PERSONNES RESSOURCES

- Christophe Bauffe, maître-assistant à la Haute école provinciale du Hainaut-Condorcet
- Philippe de Wouters, directeur et formateur à la Société Royale Forestière de Belgique
- Quentin Houssier, agent DNF

ORGANISATEURS

- Société Royale Forestière de Belgique
- GAL Pays des tiges et chavées
- En partenariat avec le SPW, DGO₃ – DNF

**Limité à
20 personnes**



Cette action s'inscrit dans le cadre de LEADER. Financée par la Wallonie et l'Union européenne. Fonds européen agricole pour le développement rural: l'Europe investit dans les zones rurales. Avec le soutien des communes d'Assesse, Gesves et Ohey.

PROGRAMME

- 9h00 Accueil des participants
Présentation de la journée, début des activités :
- 09h15 Atelier n°1 : Exercices et échanges sur le terrain : définition de l'éclaircie, réalisation d'un éclaircie sur un jeune peuplement et débat des choix posés par les participants
- 10h15 Atelier N°2 : Les différentes informations générales pour la réalisation d'une éclaircie. Réalisation d'un exercice sur les arbres objectifs en petits groupes.
- 11h15 Synthèse des choix, récapitulatif et conclusion des exercices
- 12h30 Fin de la journée

ITINÉRAIRE

Le lieu de rendez-vous sera communiqué dans le courrier de confirmation.

INFORMATIONS PRATIQUES

Renseignements :

Société Royale Forestière de Belgique
Tél.: 02/223 07 66
Fax : 02/223 01 45
Email: secretariat@srfb-kbbm.be

Les frais d'organisation à acquitter sur place s'élèvent à :

- Membre SRFB / NTF / LV / (+ enfants & conjoint) : 5 €/pers.
- Non membre : 10 €/pers.
- Pour les propriétaires de parcelles forestières sur le territoire du GAL (Gesves, Assesse, Ohey) la formation est gratuite.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Répondre **avant le 05 avril** à la Société Royale Forestière de Belgique, Galerie du Centre Bloc 2 boîte 289 -6ème étage 1000 Bruxelles - Fax. 02/223 01 45
Email: secretariat@srfb-kbbm.be

Inscription via le formulaire en ligne



Nom & prénom Je m'inscris à la « l'éclaircie feuillue » du mardi **17 avril 2018**

Adresse Je suis membre de la SRFB/NTF/LV

..... Je suis propriétaire forestier sur le territoire du GAL de Gesves - Assesse - Ohey

Téléphone Je serai accompagné(e) de personne(s).
Il s'agit de (nom & prénom) :

E-mail..... ..
.....

Date et signature